



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2024

---

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

---

*L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 05 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRESQUET, Maire.*

*Nombre de conseillers en exercice : 14*

*Nombre de conseillers présents : 11*

*Membres présents* : BASSET David, CAUSSE Nicolas, FRESQUET Jean-Louis, GINTRAND Marie-Claude, LAPORTE René, MERAL Gilbert, PIGANIOL Pascal, PUECH Marie-Paule, ROUCHET Serge, TOUYRE Thierry et TRIN Lionel.

*Membres absents* : GINIOUX Georges (excusé), TALON Pierre, AURATUS Nathalie (absents)

*Ordre du jour* :

*Rapports sur le Prix et la Qualité des Services de l'eau et de l'assainissement collectif 2023 ; Désaffectation et aliénation du chemin rural de Puech Redon après enquête publique ; Décisions Modificatives et Questions diverses.*

*Secrétaire de séance* : Monsieur Nicolas CAUSSE a été désigné secrétaire de séance.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **DELIBERATIONS**

### **Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau et de l'assainissement collectif 2023 (RPQS)**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les RPQS pour l'année 2023. Ces derniers sont publics et permettent d'informer les usagers ; ils sont consultables sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).

Le Conseil Municipal adopte ces rapports.

### **Désaffectation et aliénation du chemin rural de Puech Redon après enquête publique**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame le Commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à la désaffectation et l'aliénation du chemin rural de Puech Redon.

Il propose donc au conseil Municipal d'approuver ces conclusions et de désaffecter et aliéner ce chemin rural d'une contenance de 1 259m<sup>2</sup>.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente à 1 €/m<sup>2</sup>, les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Accord du Conseil Municipal.

### **Décisions Modificatives n°01-2024 - Budget Eau et Assainissement**

Écritures budgétaires n°01-2024 sur le Budget Commune.

Écritures budgétaires n°02-2024 sur le Budget de l'eau et de l'assainissement.

Accord du Conseil Municipal.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Canalisation Sylveterre** : travaux terminés, branchement ENEDIS à venir.
- **Programme de voirie 2024** : travaux terminés : rue Albos, le Toyre, rue du Bois, passage piéton devant boucherie et aménagement parking Maison Vialacre.
- **Réfection berges route du Maisonial** : 3 entreprises sollicitées, 1 seul devis reçu. Début des travaux prévus mi-septembre
- **Maison Puech** : RDV sur place avec l'acquéreur et le géomètre-expert pour définir le terrain à vendre avec la maison.
- **Diagnostic assainissement collectif** : étude sur nappes hautes à faire. Résultats prévus début 2025.
- **Commerce boulangerie CANTAREL** : expertise effectuée, estimation de la valeur en attente
- **École** : 55 élèves à la rentrée. Quelques petits travaux effectués cet été dont mise en conformité des toilettes des petits.
- **Maison de santé** : RDV avec l'ARS, pas d'avancées.
- **Divers** :
  - Inauguration de la Casa Goulu le 04/09
  - Réflexion à mener pour les illuminations de Noël
  - Recensement de la population 2025 : Madame RICROS sera agent recenseur
  - Lacapelle-en-Vézie : parcelle en copropriété entre la commune et 2 familles, dont une en indivision

## **TOUR DE TABLE**

- **Boucherie Guibert** : problèmes des camions qui dépassent sur le trottoir, à voir avec M. Guibert.
- **Les Planquettes** : problème sortie vers Lacapelle-del-Fraisse et vitesse excessive à l'entrée depuis Montsalvy

**Le Maire : Jean-Louis FRESQUET**

**Le secrétaire de séance : Nicolas CAUSSE**